



MENTION DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Droit pénal et sciences criminelles



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits

Durée
2 ans



Structure de
formation
Faculté Droit
et Science
politique



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- › Master Droit pénal et pratiques pénales

Présentation

* Responsable pédagogique : Marie-Christine Sordino

La Mention Droit pénal et sciences criminelles constitue la formation idéale pour les étudiants souhaitant exercer toutes les professions du droit pénal et des sciences criminelles.

La structuration de l'ensemble des deux niveaux est pensée de manière à conduire l'étudiant à une spécialisation progressive dans les différents secteurs du droit pénal et des sciences criminelles. Les enseignements spécifiques du Master 1 abordent les disciplines essentielles du droit pénal et des sciences criminelles, qui font partie des programmes de révision des principaux examens et concours juridiques. Ainsi, sont abordés en Master 1 des cours de procédure pénale, de droit international pénal, de droit pénal spécial, de droit pénal des affaires, de droit de la sanction pénale et de criminologie.

L'enseignement de ces disciplines trouve un approfondissement dans les parcours de Masters 2, tant en ce qui concerne la recherche, que la formation pratique et

pré-professionnelle destinée à permettre à l'étudiant d'entrer de manière directe au sein du marché de l'emploi.

Objectifs

L'objectif principal de la Mention Droit pénal et sciences criminelles est de préparer les étudiants à tous les métiers du droit pénal et des sciences criminelles.

Elle est ainsi recommandée pour l'étudiant désirant devenir magistrat, avocat, officier de police et de gendarmerie, directeur d'un établissement pénitentiaire, conseiller d'insertion et de probation, douanier, *Compliance officer*, salarié auprès d'une entreprise privée dans le secteur « juridique » ou « contentieux », salarié auprès d'organismes tels que TRACFIN ou s'il souhaite passer les grands concours de la fonction publique et repose sur des enseignements à la fois théoriques et pratiques accompagnés de stages (parcours à finalité professionnelle).

Elle est également recommandée lorsque l'étudiant souhaite se destiner à la carrière d'enseignant-chercheur, ou de chercheur au CNRS, grâce à la préparation à la recherche et par la recherche en droit pénal et sciences criminelles (parcours à finalité recherche).

Savoir faire et compétences



Grâce à la formation suivie dans le cadre de la Mention Droit pénal et sciences criminelles, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser l'ensemble des disciplines relevant du droit pénal et des sciences criminelles
- construire un raisonnement juridique
- maîtriser la rédaction d'un sujet de synthèse juridique
- maîtriser la prise de parole à l'oral sur un sujet juridique

Organisation

Ouvert en alternance

Admission

Public cible

L'entrée en Master 1 de la Mention Droit pénal et sciences criminelles s'adresse, en formation initiale, à des étudiants ayant obtenu une licence de droit privé ou de droit public ou un diplôme jugé équivalent. Elle est également ouverte à la formation continue où elle peut, alors, constituer une spécialisation.

Les critères de recrutement entre le Master 1 et le Master 2 sont l'étude du dossier qui est systématique et, le plus souvent, en plus de l'étude du dossier, des entretiens et tests de motivation (mais qui ne sont pas systématiques).

Pré-requis nécessaires

Licence de droit privé ou de droit public ou diplôme équivalent, en formation initiale ; ouverture à la formation continue.

Et après

Poursuite d'études

L'étudiant peut continuer ses études en intégrant des préparations en vue de passer des concours relatifs aux métiers du droit pénal : par exemples, Prépa-ENM, Prépa-ENA, Prépa en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au CRFPA, Préparation aux concours des métiers du droit pénal organisée par l'Equipe de droit pénal de Montpellier (Direction, Mr. Olivier Sautel, MCF-HDR, Equipe de droit pénal de Montpellier ; Directeur des études, Mr Eloi Clément, MCF, Equipe de droit pénal de Montpellier).

L'étudiant peut également continuer ses études en suivant le Diplôme Universitaire de Sciences criminelles proposé par l'Equipe de droit pénal de Montpellier (EDPM- Direction Mr. Olivier Sautel).

L'obtention de la Mention Droit pénal et sciences criminelles permet au diplômé de s'inscrire en thèse de doctorat.

Insertion professionnelle

Les débouchés professionnels de la Mention Droit pénal et sciences criminelles sont :

Magistrat (ordre judiciaire et administratif)

Avocat

Greffier

Concours de la police

Concours de la gendarmerie

Concours des douanes

Concours des impôts

Concours de la fonction publique



Concours de l'administration pénitentiaire

Concours de la protection judiciaire de la jeunesse

Juriste d'entreprise ou dirigeant d'entreprise

Compliance officer

Salarié auprès d'organismes tels que TRACFIN, auprès
d'établissements bancaires

Enseignant-chercheur à l'Université

Chercheur au CNRS

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Marie Christine Sordino

☎ +33 4 34 43 29 28

✉ marie-christine.sordino@umontpellier.fr

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science
politique



Programme

Organisation

Le parcours de Master 1 de la Mention Droit pénal et sciences criminelles est conçu comme devant naturellement conduire au choix de l'un des parcours proposés en Master 2.

L'articulation entre les deux années de Master 1 et de Master 2 est construite de manière logique et cohérente, car les disciplines faisant l'objet d'un enseignement prévu dans le cadre du Master 1 préparent à une plus forte spécialisation dans le cadre de chaque parcours.

Le champ couvert par le droit pénal et les sciences criminelles appelle des formations spécialisées, construites autour de projets pédagogiques et de finalités distincts, selon que l'étudiant se destine à la recherche ou à l'entrée directe dans la vie professionnelle, au besoin en passant un examen ou un concours d'entrée.

Master Droit pénal et pratiques pénales

Master 1 Droit pénal et pratiques pénales

Master 2 Droit pénal et pratiques pénales